



LA CITÉ DE LA JEUNESSE ET DES MÉTIERS ET LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL SE PROFILENT



Sommaire

- 3 Édito
- 4-5 Retour en images
- 6-7 En bref
- 8-9 Projets
- 10 Economie : emploi / formation
- 11 à 15 DOSSIER : aménager l'espace communautaire
- 16 Petite enfance : les Relais Petite Enfance
- 17 Transport : Trans'Bocage Solidaire
- 18 Sécurité : tranquillité publique
- 19 Tourisme : le Bocage, destination touristique
- 20-21 Déchets : dépôts sauvages / plateforme de déchets verts
- 22 Culture : orchestre à l'école
- 23 Loisirs : Bocapole



Suivez l'actu

Si vous ne recevez pas ce magazine, appelez le 05 49 81 19 00

Abonnez-vous à notre lettre d'information électronique sur www.agglo2b.fr

Retrouvez-nous également sur Facebook www.facebook.com/agglo2b



Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr
www.agglo2b.fr



AGGLOMAG

Magazine édité par l'Agglomération du Bocage Bressuirais

Dépôt légal : Mars 2019

N° ISSN : 2425-5025

Tirage 33 000 exemplaires

Directeur de la publication

Jean-Michel Bernier

Directeur de la rédaction

Samuel Horion

Rédaction

Services communautaires

Graphisme Créaprimé

Conception Service Communication

Photos Agglomération du Bocage Bressuirais (sauf mentions contraires)

Illustrations Freepik

Impression Imprimerie Prouteau
Papier PEFC issu de forêts gérées durablement

Ne pas jeter sur la voie publique



2019 va constituer la dernière année du premier mandat politique de l'Agglo2B.

6 années de réflexion, d'adaptation pour que nos services qui venaient d'horizons différents se fondent dans l'entité unique constituée par notre Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Les élus et les personnels n'ont pas ménagé leurs efforts pour que notre structure devienne cohérente et opérationnelle pour aborder, à partir de 2020, un nouveau mandat avec ses propres élus et l'application de politiques étroitement liées au Schéma de Cohérence Territoriale que nous avons adopté et au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui font l'objet d'un développement spécifique dans ce numéro d'Agglomag.

Lors de la création de l'Agglo en 2014, les différentes intercommunalités avaient des projets en cours que l'Agglo2B s'est attachée à réaliser dans le respect de nos engagements. Ainsi, à ce jour, 45 millions d'euros de travaux ont été réalisés pour améliorer votre vie quotidienne, mais en même temps faire travailler nos entreprises. En 2019, ce sont près de 26 millions d'euros d'investissement qui sont prévus.

Ces investissements sont parfois discrets - assainissement, station d'épuration - d'autres plus visibles, comme notre politique de gestion et de valorisation des déchets, et d'autres encore plus symboliques dans notre volonté de développement touristique et économique - Val de Scie, zones d'activités ...

2019 va être aussi l'année d'engagement de travaux importants mûris depuis plusieurs années : création d'un musée et d'une bibliothèque à Mauléon et projet de la Gare à Bressuire. Vous pouvez prendre connaissance de ses opérations dans cette revue.

L'Agglo2B est un acteur incontournable de votre quotidien : assainissement, déchets ménagers, transport, activités périscolaires et de loisirs, aides aux personnes âgées, développement économique...

Les élus et les services s'attachent à vous rendre le meilleur service pour que les populations et le territoire vivent en harmonie.

Jean-Michel BERNIER

*Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Maire de Bressuire*



Centre de tri interrégional

Treize collectivités des Deux Sèvres, de la Vienne, du Maine et Loire, de la Loire Atlantique et de la Vendée portent ensemble le projet de création d'un nouveau centre de tri de déchets recyclables pour un million d'habitants à l'horizon 2025. Cet équipement, dont l'implantation est envisagée à Mauléon (Loublande) - La Tessoualle, permettra de trier 40 000 tonnes de déchets par an (50% en multi-matériaux et 50% en emballages).



Le 18 janvier dernier, la Société Publique Locale, gestionnaire du futur centre de tri, a été créée :

- Jacky Bourget (Président du Syndicat Valor3E) a été élu Président de la SPL,
- Jean-Michel Bernier (Président de l'Agglo2B), Philippe Mauffrey (Vice-Président en charge des déchets à Niort Agglo) et Jean-Paul Naud (Président du Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique) ont été élus Vice-Présidents.

4

Atelier collaboratif sur le devenir des centres-bourgs

15 étudiants venus de toute la France ont participé à un atelier collaboratif (workshop) sur 3 communes : La Petite Boissière, L'Absie et Bressuire. Architectes, paysagistes, urbanistes, scénographes, designer et économistes, ces étudiants ont travaillé pendant 8 jours en immersion dans les 3 communes, pour échanger avec les habitants autour d'un projet révélant l'espace public des centres-bourg pour les rendre davantage attractifs.



Sensibilisation aux risques auditifs au Conservatoire de musique

Le Conservatoire de musique, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, a souhaité attirer l'attention des élèves, mais aussi de leurs familles et d'enfants d'écoles primaires à travers des ateliers de prévention aux risques auditifs, animés par l'association "Audition solidarité".

Pose de la première pierre de la station d'épuration de Moncoutant

Les travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration ont débuté au lieu-dit le Bois Neuf, sur une parcelle située le long de la route de la Ronde. Ils devraient s'étaler jusqu'à l'automne 2019 avec une mise en service de la filière de traitement des eaux usées opérationnelle dès le mois de juillet 2019.



Lundi 19 novembre 2018



Jeu-di 29 novembre 2018

Avant-première du film "En Bocage c'est déjà demain"

Plus de 300 spectateurs ont assisté à l'avant-première du film "En Bocage, c'est déjà demain". Un film plein d'espoir et d'idées inspirantes réalisées localement pour lutter contre le changement climatique.



Mardi 29 janvier 2019

Trophée de l'Agglo

A l'occasion de la cérémonie des vœux de l'Agglomération, les Trophées 2019 ont été remis dans les catégories suivantes :

- Trophée "Economie" : Glassolutions Glassver de St-Pierre des Echaubrognes
- Trophée "Economie" : Clisson Metal de Moncoutant
- Trophée "Citoyenneté et vie sociale" : associations et bénévoles du transport solidaire
- Trophée "Ambassadeurs du territoire" : Sèvre Bocage Athletic Club
- Trophée "Sites et événements majeurs" : Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres

Retrouvez l'intégralité de la remise des Trophées ainsi que les vidéos de chaque lauréat sur www.agglo2b.fr



En bref

Déchets

Des espaces de compostage collectif



L'Agglomération du Bocage Bressuirais vous accompagne dans la pratique du compostage collectif.

20 sites de compostage collectif sont à la disposition des habitants à Bressuire. Plusieurs projets sont également en cours dans d'autres communes du territoire (Cerizay, Clessé...). Retrouvez la carte complète sur www.agglo2b.fr.

Pour ceux qui le souhaitent, l'Agglomération met à disposition un seau de pré-collecte.

Pour tout savoir, rendez-vous sur www.agglo2b.fr

Les bibliothèques sont gratuites Pas encore inscrit ?

Depuis septembre 2017, toutes les bibliothèques de l'Agglomération sont GRATUITES. Près de 3 500 inscriptions supplémentaires ont été enregistrées depuis la mise en place de la gratuité.

Pour rappel, une carte unique vous donne accès à l'ensemble des bibliothèques de l'Agglomération.

Un site internet commun vous permet de chercher des documents, suivre vos prêts en cours, les prolonger, faire des réservations et suggérer également des achats, en vous connectant à votre compte lecteur. Vous y retrouverez également toute l'actualité des bibliothèques.

N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque pour un moment de lecture ou d'échange.

Pour tout savoir, rendez-vous sur www.bibliotheques.agglo2b.fr



Culture

A la découverte du musée à Bressuire



Le savez-vous ?

Le Musée situé à Bressuire est installé dans les anciens greniers à grain de la ville.

Il évoque la préhistoire et l'histoire du territoire bressuirais au travers des découvertes archéologiques qui se sont succédé ces dernières années.

D'autres aspects de la vie dans le bocage sont abordés à l'aide d'œuvres d'art majoritairement produites dans le Bressuirais (céramiques, sculptures, peintures, orfèvrerie...).

Bressuire est aussi la ville natale de Maurice-Max Ingrand (1908-1969) un des plus grands verriers et vitraillistes français. Explorateur des relations entre le verre et la lumière, Max Ingrand développe des techniques remarquables de travail du verre au sable et à l'acide. La collection du musée permet ainsi de découvrir le savoir-faire et le talent de cet artiste qui sut exploiter au mieux l'extraordinaire capacité du verre à transformer la lumière.

L'entrée est gratuite.

Le musée de Bressuire est ouvert un dimanche après-midi sur deux. Prochaines ouvertures les dimanches 31 mars, 14 et 28 avril, de 14h30 à 18h.

Place de l'Hôtel de Ville à Bressuire
06 43 47 48 12
musees@agglo2b.fr





Soutien à domicile

Une aide dans les gestes de la vie quotidienne

Le service "soutien à domicile" du Centre Intercommunal d'Action Sociale est destiné à favoriser la vie à domicile des personnes âgées handicapées, ou en incapacité momentanée. Il vient soutenir à domicile les seniors qui ont besoin d'être épaulés dans les tâches quotidiennes.



En 2018, 730 personnes ont bénéficié de ce service.

Pour quelques heures par semaine ou de façon plus régulière, les aides à domicile peuvent vous soulager dans les tâches quotidiennes : ménage, courses, entretien du linge, accompagnement dans les démarches administratives, tout en respectant, autant que possible, vos habitudes de vie. Un soutien plus important comme l'aide au lever, à la toilette ou au coucher peut également vous être apporté par les auxiliaires de vie.

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes âgées et/ou handicapées pour des besoins ponctuels ou permanents.

Ces aides peuvent être financées en tout ou partie par les caisses de retraite ou le département (APA).

Pour tout savoir, contactez le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais au 05 49 81 75 75 ou par courrier à social@agglo2b.fr

Film

En Bocage, c'est déjà demain

Après plusieurs projections dans les cinémas, le film "En Bocage, c'est déjà demain" sera accessible dans son intégralité sur le site internet de l'Agglomération www.agglo2b.fr à partir du 8 avril.

Largement inspiré par le film "Demain" de Cyril Dion, "En Bocage, c'est déjà demain" illustre par des initiatives concrètes, positives et locales ce que peut être la transition énergétique sur un territoire et donne des pistes d'actions pour lutter contre le changement climatique.



Au cours d'une balade d'une heure à travers le Bocage Bressuirais, partez à la rencontre d'entreprises, d'associations, de citoyens, d'agriculteurs et d'élus du territoire et découvrez les solutions mises en œuvre.

Ligne de bus vers le centre hospitalier

Depuis le 1^{er} août 2018, la ligne urbaine de Bressuire est prolongée jusqu'au centre hospitalier à Faye l'Abbesse. Cette nouvelle offre depuis Bressuire permet une desserte du lundi au samedi, hors jours fériés, pour seulement 1 euro par jour et est en correspondance à la gare de Bressuire avec les lignes RDS.

3 allers et retours sont possibles dans la journée :

- arrivée au centre hospitalier à 8h25, 10h23 et 14h18
- départ du centre hospitalier à 10h30, 12h, 14h30, 16h15 et 17h25.

Des correspondances sont possibles depuis la gare de Bressuire avec le réseau de transport public au minimum une fois le matin et le soir du lundi au vendredi (hors jours fériés).

Pour plus d'information, contactez-nous au 05 49 81 19 00 ou rendez-vous sur le site internet www.agglo2b.fr

Piscine de Moncoutant

Réouverture le 4 mars

Après quelques mois de fermeture hivernale, la piscine de Moncoutant a réouvert ses portes le lundi 4 mars. Plusieurs activités sont proposées aux horaires suivants :

LECON DE NATATION - PERFECTIONNEMENT

- Le lundi (adultes) de 19h30 à 20h30
- Le mardi (enfants) de 17h30 à 18h30
- Le mercredi (enfants) de 14h00 à 15h00

AQUAGYM

- Le mercredi de 19h45 à 20h30
- Le jeudi de 11h00 à 11h45
- Le jeudi de 19h à 19h45

CIRCUIT TRAINING

- Le jeudi de 20h00 à 20h45
- Le jeudi de 20h00 à 20h45

Pour plus d'information, contactez-nous au 05 49 72 80 61.



LA CITÉ DE LA JEUNESSE ET DES MÉTIERS ET LE PÔLE UN PROJET CENTRAL POUR TOUT LE TERRITOIRE

L'Agglomération du Bocage Bressuirais porte un projet ambitieux de rénovation du secteur de la Gare à Bressuire, à destination de tous les habitants du Bocage.

Les objectifs principaux sont de :

- développer l'organisation des mobilités par la création d'un pôle d'échanges multimodal,
- créer un pôle d'accueil et d'accompagnement de la jeunesse (la Cité de la Jeunesse et des Métiers),
- regrouper des lieux de vie et de services, et notamment le regroupement scolaire Guédeau-Ferry - périscolaire - centre de loisirs, porté conjointement par la ville de Bressuire et l'Agglomération.



8

LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL POUR MIEUX SE DÉPLACER : UN LIEU UNIQUE CONNECTANT TOUS LES MODES DE DÉPLACEMENT

- 01** • Modification du parvis de la gare pour un accès sécurisé aux lignes régulières de transport public.
- 02** • Création de deux espaces réservés aux cars scolaires, l'un le long du boulevard Clémenceau, et le second de l'autre côté des voies ferrées, à côté de la gare de fret.
- 03** • Création d'un mail piéton sur toute la longueur du boulevard Clémenceau jusqu'au regroupement scolaire (école, périscolaire, accueil de loisirs).
- 04** • Construction d'une passerelle au-dessus des voies ferrées pour relier la Place Saint-Jacques à la gare de fret avec un accès ascenseur.



Budget : 2 907 331 € HT (projet subventionné à 74%)
Début des travaux : septembre 2019





D'ÉCHANGES MULTIMODAL

05 LA CITÉ DE LA JEUNESSE ET DES MÉTIERS : UNE PORTE D'ENTRÉE POUR PLUS DE 15 000 JEUNES

Un lieu central pour mieux orienter et accompagner tous les jeunes où seront rassemblés tous les services intéressant la jeunesse :

- Direction jeunesse, citoyenneté, politique de la ville de l'Agglomération,
- Mission locale,
- Maison de l'Emploi,
- Espace de co-working,
- Permanences autour de la santé, de l'accès au droit et un espace documentaire,
- Plateforme de mobilité.

Budget global : 4 158 989 € HT (projet subventionné à 56%)
Début des travaux : septembre 2019

Un lieu alliant zone d'information, de travail,
d'accompagnement et espace de détente/conivialité



© Triade architecte

Des espaces de télé-travail



© Triade architecte

Un accueil ouvert vers l'extérieur



© Triade architecte

Mauléon LA BIBLIOTHÈQUE, LE MUSÉE ET L'OFFICE DE TOURISME FONT PEAU NEUVE



L'Agglomération du Bocage Bressuirais et la commune de Mauléon travaillent de concert pour la **réhabilitation de l'ancienne abbaye de la Trinité**.

Pour l'Agglomération, il est primordial de penser ses services en proximité avec les habitants. La culture et le tourisme pouvant faire bon ménage, il paraissait évident de penser un **projet ambitieux pour le mauléonnais**.

Dès lors, en partenariat avec la Ville de Mauléon, s'est élaboré un projet global implanté dans l'aile droite et l'étage central du bâtiment de la Mairie où étaient déjà installés la bibliothèque et le musée. Il concerne :

- **La reconfiguration, l'extension et la requalification de la bibliothèque.** Ces travaux s'accompagneront également d'un élargissement de l'offre de services : jeux vidéo et de société, postes informatiques, étoffement de l'offre de presse et de bd, ressources sur la région, nombreuses places assises seront quelques-uns des nouveaux services proposés au public.
- **La réhabilitation et la requalification du musée** avec une nouvelle présentation des collections, le développement d'actions de médiation et d'expositions temporaires.
- **L'installation de l'antenne de l'Office de tourisme** dans cet ensemble qui assurera également l'accueil du musée.

D'une surface totale de près de 1 200 m², le futur équipement inclura des espaces mutualisés permettant des activités communes et un croisement des usagers : accueil commun, espaces d'animations...

Ouverture prévisionnelle : dernier trimestre 2020
Coût prévisionnel : 2 595 885 € HT
Projet subventionné à 67 %



Emploi-Formation

Favoriser le partenariat

L'Agglomération du Bocage Bressuirais couvre un bassin d'emploi dynamique. Tant au niveau du **taux de chômage traditionnellement bas** (6,5%*), du nombre et de la variété des entreprises, que de l'évolution des effectifs salariés (+3,2%**), et des recrutements (+ 3,9% sur 1 an**), l'économie du Bocage Bressuirais affiche **de réels atouts**.

Ces indicateurs positifs sont renforcés par **un esprit constructif** entre les différents acteurs économiques. Cette démarche de **coopération et de complémentarité** permet de développer toujours plus de projets au service du territoire et de ses habitants.



Philippe Brémont
Vice-Président
Affaires économiques
et foncières

Un partenariat renforcé avec Pôle emploi



Signature de la convention de coopération entre l'Agglo2B et Pôle Emploi en juin 2018

En juin 2018, l'Agglomération du Bocage Bressuirais et Pôle Emploi Bressuire ont signé une convention de partenariat. Cette dernière vise à renforcer les liens tissés entre les deux structures et à unir leurs efforts en faveur de l'emploi.

Parmi les engagements pris, nous pouvons noter la **diffusion des offres d'emploi du territoire en temps réel** sur le site internet de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Les échanges réguliers entre l'Agglomération du Bocage Bressuirais et Pôle Emploi ont pour but commun de **répondre aux besoins des entreprises et de donner de la visibilité sur la dynamique locale**.

Des rendez-vous pour informer les chefs d'entreprise

Chaque année, la direction du développement économique de l'Agglomération du Bocage Bressuirais propose quatre "Matinales Economiques" à destination des **chefs d'entreprises du territoire**.

La Matinale économique d'octobre 2018 a eu pour thématique **l'emploi et la formation**. A l'invitation de l'Agglo2B, l'Agence Pôle Emploi de Bressuire et la Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais sont venues présenter leurs offres de services.

En complément des outils classiques, Pôle Emploi a pu expliquer les avantages des **nouvelles méthodes de recrutement** qu'elle propose comme la **Méthode de Recrutement par Simulation (MRS)** ou les **formations personnalisées préalables à l'embauche**. Cette Matinale a également été l'occasion de rappeler l'importance de travailler à la politique d'accueil et d'intégration des nouveaux salariés.

La Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais a, pour sa part, présenté plusieurs de ses missions et actions au service de l'emploi et de la formation, dont :

- **l'accompagnement**, par le service Mission Locale, des jeunes de 16 à 25 ans,
- **l'animation de l'Espace Régional d'Orientation (ERO)**, pour toute personne qui s'interroge sur son évolution professionnelle ou qui se pose des questions d'orientation et de mobilité professionnelle,
- **l'organisation du COFEM** (Carrefour de l'Orientation, de la Formation, de l'Emploi et des Métiers) à destination des jeunes et moins jeunes sur l'emploi, les formations, les métiers (chaque troisième samedi du mois de janvier).



Retrouvez les offres d'emploi du Bocage Bressuirais sur www.agglo2b.fr

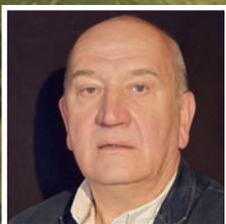
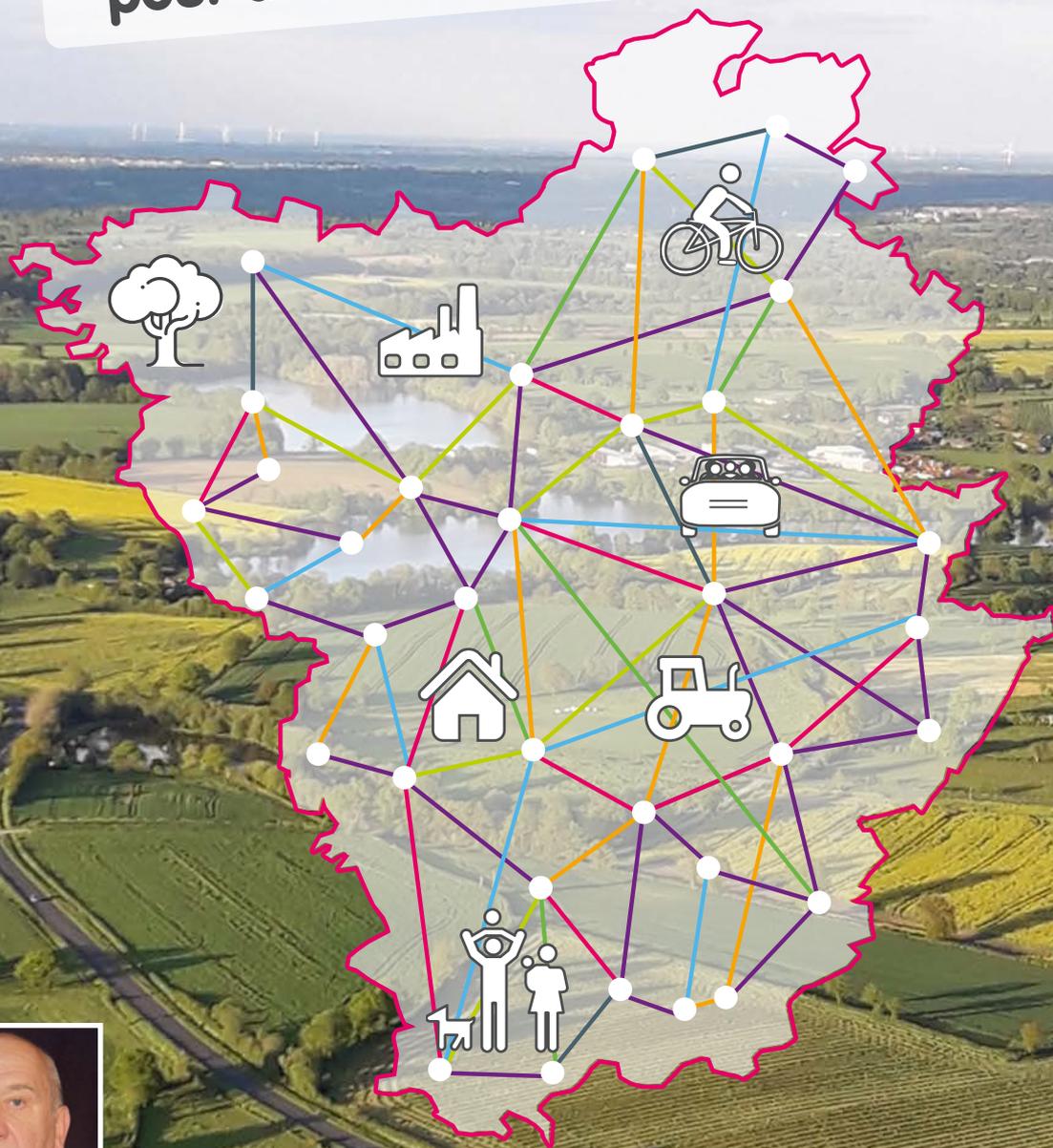
* Taux de chômage INSEE 2018 T3 : 6,5%

** Source : Observatoire de l'emploi - Pôle Emploi Nouvelle-Aquitaine - Données fin 2018 - Recrutements hors intérim



AMÉNAGER L'ESPACE COMMUNAUTAIRE :

Une construction collective pour des actions en cohérence



Mot de Claude POUSIN
Vice Président Aménagement du territoire, urbanisme et finances

Le territoire du Bocage Bressuirais n'est pas une agglomération comme les autres. Et si le statut de Communauté d'agglomération lui donne une compétence majeure en matière de planification et d'aménagement de l'espace, c'est bien pour articuler au mieux espaces urbains et ruraux, et développer durablement espaces naturels et activités humaines.

Préserver notre cadre de vie, renforcer le développement économique, faciliter la vie quotidienne dans un monde rural et urbain en pleine mutation... sont autant de sujets dont s'empare la planification pour écrire le désirable et le durable.

Outre les documents règlementaires, des démarches volontaires comme le plan de paysage font de l'aménagement de l'espace un terrain d'innovation pour inventer un futur conjuguant au mieux les hommes, les activités et le cadre de vie.

Du SCOT au PLU Intercommunal : un territoire qui se construit dans la cohérence

Les 33 communes de l'Agglomération du Bocage Bressuirais font l'objet de divers documents de planification règlementaires : Plan Local d'Urbanisme (PLU), carte communale ou reliquat de règlement national d'urbanisme... Aujourd'hui, le territoire se construit dans le cadre d'une réflexion communautaire.

L'expérience de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) dès 2012 a été une formidable occasion de **débattre**, de **construire ensemble**, de **partager les visions du territoire**. La mobilisation des partenaires et des acteurs a permis d'enchaîner les étapes.

Ainsi, avant même l'achèvement du SCOT du Bocage Bressuirais en mai 2017, les élus ont choisi de se projeter vers plus de concret en lançant en novembre 2015 l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme à l'échelle communautaire**. Un PLU intercommunal c'est avant tout la **traduction d'un projet commun pour les prochaines décennies** en matière d'aménagement et d'urbanisme. Ce dernier, indentifié sous le nom de "Projet d'Aménagement et de Développement Durables" (PADD) a été débattu en juin 2018. Il traduit les ambitions collectives.

Richesses rurales, Production et Résidence, Bien vivre et Paysage : Les axes fort de l'aménagement du Bocage Bressuirais

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) compte ainsi 5 axes.



1 - Accompagner les initiatives privées au bénéfice de l'économie

Le foncier économique sera à l'avenir mieux organisé, fort d'une typologie ajustée à chaque territoire infra communautaire en profitant des atouts et singularités des communes qui le composent.

L'aménagement et le soutien à l'installation deviennent plus lisibles et cohérents tout en limitant la consommation d'espace agricole et naturel puisque l'agriculture constitue également un enjeu économique majeur du territoire.



2 - Renforcer les connexions ferroviaires, routières et numériques du territoire

Porte entre les Régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire, le Bocage Bressuirais capitalise autour d'une centralité qui lui permet d'accéder rapidement à Nantes, Angers, Niort, la Vendée du Bocage au littoral... En outre, les enjeux de mobilité font partie des préoccupations affirmées.



3 - Conforter l'identité territoriale

Le Bocage Bressuirais est maillé par six villes moyennes. Ce réseau urbain est porteur d'une identité territoriale faite d'équilibre et de possible, équilibre entre espaces ruraux et urbains. Un territoire du "possible" et "facile" pour tous les quotidiens, du travail, du loisir, de l'habitat et de l'échange.



4 - Contribuer à une proximité de service pour les habitants

Ce maillage fort de villes et bourgs structurant ne vaut que par la pertinence de l'implantation et de la qualité des services publics ou marchands qui maintiennent et renforcent leur présence, rendant ainsi chaque territoire animé au quotidien.



5 - Mettre en valeur des ressources de la ruralité

Face à l'enjeu de préserver les éléments identitaires à la beauté singulière comme le bocage ou les centres-bourgs, cet axe du PADD vise à mettre en valeur les ressources de la ruralité et révéler la richesse du paysage naturel et urbain du territoire pour affirmer son identité et ses atouts.

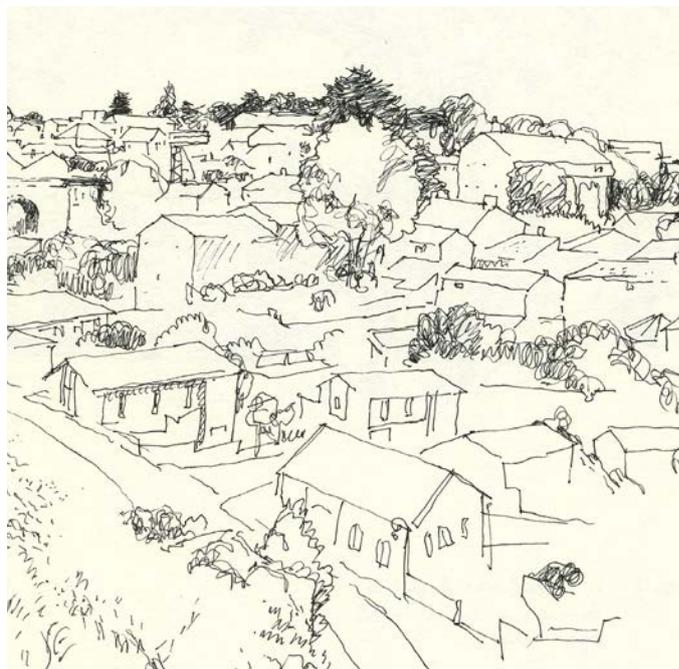
Le règlement et le zonage du PLU intercommunal doivent désormais traduire ces orientations. Les travaux d'élaboration se poursuivront donc jusqu'à la fin de l'année 2019. Avant d'être définitivement adopté et applicable, le PLUi fera l'objet d'une enquête publique.

Un " plan Paysage "

pour révéler la beauté et préserver le fragile

Pour mieux connaître et appréhender les enjeux et dynamiques affectant le cadre de vie, la Communauté d'Agglomération a souhaité engager un plan de paysage orienté notamment sur le paysage architectural. Soutenu par l'Etat via l'appel à projet national 2017 "Plan de Paysage", cette démarche volontaire invite les acteurs du territoire à repenser la manière de concevoir l'aménagement en remettant au cœur de leur projet ce qui fait l'originalité et la richesse de ce territoire.

Pour accompagner cette démarche, un collectif de bureaux d'études a été recruté par la Communauté d'Agglomération. Des compétences en paysage, architecture, sociologie et scénographie ont ainsi été réunies.



Depuis 2017, un arpentage de terrain et la collecte de points de vue ont permis de produire plusieurs cartographies et documents de travail (grande entité paysagère, vision des acteurs, etc.). Les enjeux ont été spatialisés à plusieurs échelles (du bourg à l'entité paysagère). Ces derniers sont traduits en "Objectifs de Qualité Paysagère" et doivent d'ici 2019 se décliner en programme d'actions opérationnel et cohérent.



De la recherche et de l'innovation au service de l'attractivité territoriale

Du 25 août au 1^{er} septembre 2018, l'Agglomération a organisé un atelier collaboratif (workshop) sur le thème " la révélation des espaces publics, pour des centres-bourgs habités et attractifs". A la suite d'un séminaire introductif riche de l'intervention de chercheurs et de spécialistes de l'aménagement, quinze étudiants en architecture, paysage, design ont travaillé en résidence sur trois communes "test" pour être au plus près des réalités du terrain et des habitants. Les travaux et productions réalisés ont ouvert de nouvelles réflexions et apporté un regard innovant et créatif sur les centres-bourgs.

Dans le même dynamique, le territoire accueille sur l'année 2018-19 les étudiants du master " Paysage, environnement, participation, société " développé par l'Agrocampus et l'université d'Angers autour du sujet suivant : "le paysage bocager, une ressource pour l'attractivité résidentielle et économique du territoire."

15 étudiants venus de toute la France ont participé à un work shop fin août 2018.



Programme intercommunal " cœur de bourg, cœur de vie " : faire battre le COEUR des bourgs et des villes du Bocage Bressuirais



Le programme "cœur de bourg, cœur de vie" vise à accompagner la valorisation des centralités urbaines et rurales par des actions concrètes alliant initiatives privées et soutien public.

Relancer ou conforter l'attractivité d'un bourg nécessite une démarche globale : maintenir les services et les commerces de proximité, améliorer l'offre des logements et la qualité des aménagements, agir sur les déplacements doux...

Consciente de ce **besoin de synergies** et de par ses compétences élargies, la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais a souhaité appuyer les **politiques communales** et les **projets d'habitants et d'acteurs** autour de **4 piliers fondateurs** :

- la qualité de l'habitat et du cadre de vie,
- le maintien des commerces et des services,
- la mobilité et les transports,
- le tourisme, la culture et le patrimoine.

Ce programme permet ainsi d'articuler différentes actions et dispositifs financiers autour de ces quatre piliers constituant l'attractivité des centralités. Certaines actions sont déjà enclenchées telles que les aides à la rénovation des logements anciens. Depuis leurs mises en place, 87 dossiers ont été instruits et près de 180 000€ de subventions ont été attribués, ce qui correspondant à plus de 3 millions d'euros de travaux réalisés.

Des aides disponibles pour la rénovation en centre-bourgs

L'Agglomération a mis en place un dispositif d'aides pour la réhabilitation des logements construits avant le 1^{er} janvier 1960, situés en centres-bourgs/centres-villes, selon un périmètre défini pour chaque commune. 6 000 logements sont concernés.

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Propriétaires privés occupants

Aide cumulable avec le dispositif " Embellissement de façades "

Quelles conditions ?

- Bâtiment localisé en centre-bourg/centre-ville, construit avant le 1^{er} janvier 1960, objet d'une première accession depuis moins de 6 ans,
- Conditions de ressources : plafonds du prêt à taux zéro,
- Occupation du logement à titre de résidence principale pendant 6 ans au minimum,
- Respect des préconisations de l'architecte conseiller du CAUE, ainsi que des prescriptions faites en matière d'urbanisme.

Quels travaux ?

- Gros oeuvre, toiture (charpente, couverture), réseaux (eau, électricité, gaz) et équipements sanitaires.
- Les travaux concourant à la maîtrise de l'énergie sont exclus de ce dispositif.

Quel montant ?

20 % du montant HT des travaux, dans la limite de 2 000 €. Bonus de 10 % en cas de réhabilitation d'un bâtiment vacant depuis plus de 5 ans, plafonné à 1 000 €.

EMBELLISSMENT DE FAÇADES

Propriétaires privés

Quelles conditions ?

- Bâtiment localisé en centre-bourg/centre-ville, construit avant le 1^{er} janvier 1960, pour un ravalement intégral des façades visibles de l'espace public,
- Conditions de ressources pour les propriétaires occupants : plafonds du prêt à taux zéro,
- Respect des préconisations de l'architecte conseiller du CAUE, ainsi que les prescriptions faites en matière d'urbanisme.

Quels travaux ?

- Ravalement de façades.
- Les travaux de menuiseries, zingueries et autres éléments constitutifs de la façade seront pris en compte, si des travaux de ravalement sont à réaliser.

Quel montant ?

- 20 % du montant HT des travaux, dans la limite de :
- hors secteur protégé
 - 1 000 € d'aide pour un ravalement de façades,
 - 2 000 € d'aide pour un ravalement et un changement de menuiseries.
 - en secteur protégé
 - 1 500 € d'aide pour un ravalement de façades,
 - 3 000 € d'aide pour un ravalement et un changement de menuiseries.

LOGEMENTS LOCATIFS CONVENTIONNÉS

Propriétaires privés bailleurs

Aide cumulable avec le dispositif " Embellissement de façades "

Quelles conditions ?

- Bâtiment localisé en centre-bourg/centre-ville, construit avant le 1er janvier 1960,
- Engagement à louer le bien en logement conventionné pendant 6 ans au minimum,
- Respect des préconisations de l'architecte conseiller du CAUE, ainsi que des prescriptions faites en matière d'urbanisme.

Quels travaux ?

- Gros œuvre, toiture (charpente, couverture), réseaux (eau, électricité, gaz) et équipements sanitaires.
- Les travaux concourant à la maîtrise de l'énergie sont exclus de ce dispositif.

Quel montant ?

20 % du montant HT des travaux, dans la limite de 2 000 €. Bonus de 10 % en cas de réhabilitation d'un bâtiment vacant depuis plus de 5 ans, plafonné à 1 000 €.

AIDES AUPRÈS DES BAILLEURS PUBLICS

En complément, l'Agglomération participe financièrement aux opérations de réhabilitation de logements anciens, de requalification de bâtiments anciens ou de projet de construction neuve des bailleurs publics.

Cette action vise à :

- répondre aux besoins croissants des ménages défavorisés,
- orienter cette production vers la réhabilitation de l'existant et prévenir l'obsolescence des bâtiments les plus anciens,
- participer à la densification urbaine,
- conforter la vie locale au centre de la commune.

Accompagnement des porteurs de projet

Permanences de l'ADIL

Locataires, propriétaires, accédants à la propriété ou professionnels, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) peut vous informer gratuitement et en toute neutralité sur les questions d'ordre financier, fiscal et juridique.

BRESSUIRE Agglomération du Bocage Bressuirais 27 bd du Colonel Aubry	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardis de chaque mois de 9h à 12h sans rendez-vous
MAULEON - RORTHAIS Agglomération du Bocage Bressuirais Parc éco. de Rorthais	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardis de chaque mois de 13h30 à 16h sans rendez-vous
ARGENTONNAY Maison des Services 4 place Léopold Bergeon	1 ^{er} lundi de chaque mois de 14h à 16h sur rendez-vous au 05 49 28 08 08
MONCOUTANT Agglomération du Bocage Bressuirais Place du 11 Novembre	3 ^{ème} lundi de chaque mois de 14h à 16h sur rendez-vous au 05 49 28 08 08

Ils ont bénéficié des aides de l'Agglomération

Hélène Babarit et Benoit Batard sont les jeunes propriétaires d'une maison située à Beaulieu sous Bressuire.



Leur habitation avait besoin d'être réhabilitée. Pour eux, l'aide de l'Agglomération " a été un coup de pouce. Cela nous a permis de faire des travaux qui n'étaient pas prévus initialement. "

- ▶ Montant des travaux : 79 692,37 €
- ▶ Montant des aides de l'Agglomération "Embellissement de façades" et "Primo-accession" : 4 000€



CONTACT

Unité Habitat et logement durable
05 49 81 12 12 - habitat@agglo2b.fr

Permanences du Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Un architecte vous informe et vous conseille sur votre projet de construction neuve ou réhabilitation. Il tient des permanences sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, sur rendez-vous au 05 49 28 06 28.

BRESSUIRE Mairie - Service Urbanisme 9 rue du Docteur Cacault	2 ^{ème} jeudi après-midi du mois
MAULEON - RORTHAIS Agglomération du Bocage Bressuirais Parc économique de Rorthais	1 ^{er} mercredi matin du mois
ARGENTONNAY Maison des Services 4 place Léopold Bergeon	1 ^{er} mercredi après-midi du mois
L'ABSIE Mairie 11 rue Raymond Migaud	3 ^{ème} mercredi après-midi du mois



Les Relais Assistantes Maternelles : un lieu "ressources" pour les professionnels et les parents



Yolande Sechet
Vice-Présidente
Petite enfance &
enfance

Sur son territoire, l'Agglomération compte cinq Relais Assistantes Maternelles (ou Relais Petite Enfance). Ils s'adressent aux assistantes maternelles, parents, enfants et proposent différents services : accompagnement dans la recherche d'un mode d'accueil, animation de matinées d'éveil, information sur la convention collective du particulier employeur ou encore sur les démarches à effectuer pour devenir assistante maternelle...

Des lieux d'écoute, de conseils et d'informations

Pour les assistantes maternelles



Virginie a été assistante maternelle à son domicile pendant plusieurs années. Depuis un an, elle exerce à la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) de Chanteloup. Elle utilise le volet administratif du Relais : " dès que j'ai une question concernant un contrat, une mensualisation ou bien un paiement, j'appelle l'animatrice pour être sûre de bien faire les choses. Les réponses qui me sont apportées répondent à mes attentes car elles sont précises et souvent complétées par des textes de lois qu'elle nous envoie en complément de ses explications. "

Des moments de découverte et de socialisation pour les enfants



Les Relais proposent également de nombreuses activités aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur parent.

Pour Virginie, "le Relais propose aux enfants des activités différentes de ce que l'on a l'habitude de faire. L'animatrice apporte d'autres idées et du matériel que l'on n'a pas à la maison. Par exemple, les enfants que j'accueille ont pu profiter d'un parcours moteur avec du matériel adapté. En MAM, c'est un peu différent, mais lorsque l'on exerce à son domicile, le Relais permet aussi aux enfants de se confronter à d'autres enfants du même âge et cela participe à leur socialisation."



Assistante maternelle à Bressuire, Mélanie a orienté une famille vers le Relais pour l'explication du calcul des congés payés et souhaiterait également venir prendre des renseignements concernant les formations existantes pour les assistantes maternelles.

Et les parents

Un parent de Nueil-Les-Aubiers confirme que " l'aide administrative est précieuse lorsqu'on est amené en tant que parent à employer une assistante maternelle et qui plus est quand c'est le premier enfant : mise en relation, explications des différents types de contrat en fonction des besoins et des situations, familiarisation avec le site internet de pajemploi, bulletins de salaires... "

Mélanie ajoute que ces matinées facilitent également les échanges entre assistantes maternelles. " Cela permet de partager nos expériences et nos difficultés entre collègues."

N'hésitez pas à prendre contact avec les animatrices des Relais !



CONTACTS

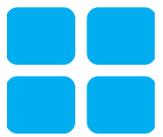
**Relais Petite Enfance
de Bressuire**
Céline LEGENDRE et
Christelle DUPAS
05 49 81 75 75
ram.bressuire@agglo2b.fr

**Relais Petite Enfance
de Cerizay**
Valérie GELIN et
Stéphanie COGNY
05 49 80 15 61
ram.cerizay@agglo2b.fr

**Relais Petite Enfance
de Moncoutant**
Priscilla HERITEAU
06 24 24 40 59
ram.moncoutant@agglo2b.fr

**Relais Assistantes
Maternelles de
Nueil-Les-Aubiers
Argentonnay**
Bénédicte LANDREAU
06 77 81 29 78
afnla.ram@orange.fr

**Relais Assistantes
Maternelles du
Mauléonais**
Viviane MARTINEAU
05 49 81 86 31
relais.mauleonais@csc79.org



Succès du transport solidaire

Ça roule pour le " Trans' Bocage Solidaire "

Depuis septembre 2017, le déploiement du transport solidaire s'est effectué avec succès grâce aux six associations porteuses du dispositif "Trans' Bocage Solidaire", et surtout aux **323 bénévoles**. Depuis l'élargissement du dispositif à l'ensemble du territoire, **755 bénéficiaires** ont profité de ce mode de déplacement.



Ce dispositif est essentiellement utilisé par les personnes âgées pour des rendez-vous médicaux. Cependant, toute personne sans moyen de locomotion peut s'inscrire pour des déplacements occasionnels (entretien d'embauche, rendez-vous administratifs, loisirs...). Pour cela, il suffit de prendre contact avec l'une des six associations du territoire.

Les trajets s'effectuent majoritairement à l'intérieur de l'Agglomération. Les destinations extérieures concernent Cholet, quelques communes de Vendée et de Maine-et-Loire ainsi que Nantes.

Des bénéficiaires satisfaits...

Françoise Bussi, 75 ans,

utilise le service pour ses rendez-vous médicaux.

" Ça me rend un immense service surtout depuis que je ne peux plus prendre ma voiture. C'est un inconvénient. J'ai bien essayé le transport en commun pour me rendre à l'hôpital mais j'ai des difficultés pour me déplacer maintenant et le transport solidaire est plus adapté à ma situation. "

Marie-Thérèse Boissinot, 87 ans

utilise le service pour les courses.

" Super contente, j'apprécie le système, ça permet de garder de l'autonomie. Le bénévole est prévenant et ponctuel. Si le transport n'existait pas je ne pourrais pas faire mes courses. Faire appel, au voisinage, ce n'est pas une solution. C'est gênant. "



Marie-Claude Charlot, conductrice bénévole et Josette Millasseau, bénéficiaire

Jeune retraitée, Josette Millasseau

est une habituée du service.

" Depuis le décès de mon mari, je n'ai pas repris à conduire, mes enfants travaillent et pour les rendez-vous je n'avais pas de moyen de locomotion. Depuis que j'utilise ce mode de transport, j'en suis très satisfaite car c'est toujours avec gentillesse que l'on me répond. Voyager ensemble, cela crée du lien et puis ce fonctionnement me va bien, on ne demande pas l'aumône, c'est officiel, même si ce sont des bénévoles. "

Et des bénévoles ravis !

Les chauffeurs sont également ravis de leur engagement au sein de l'action :

" On apprend à connaître les gens. Le transport est presque un prétexte à apporter un accompagnement aux personnes. "

" On apporte quelque chose. Les gens sont contents de nous avoir. C'est très intéressant, on discute. "



CONTACTS

Vous souhaitez bénéficier du service ou devenir conducteur bénévole, n'hésitez pas à contacter l'association de votre secteur :

- Relais Familles de l'Argentonnais : 06 30 33 66 83
- Centre SocioCulturel de Bressuire : 05 49 65 32 22
- Centre SocioCulturel du Cerizéen : 05 49 80 57 63
- Centre SocioCulturel du Pays Mauléonais et Maison des services au public : 05 49 81 20 75

- Secours Catholique du Moncoutantais : 06 83 81 16 63
- Maison de services au public de Nueil-Les-Aubiers : 06 80 13 82 27 (Centre Communal d'Action Sociale et Centre SocioCulturel)



Contre le cambriolage

Ayons les bons réflexes au quotidien

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD) constitue un cadre de réflexion, de concertation et de mise en place d'actions sur les priorités données à la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance. Cette instance partenariale (Etat, collectivités, organismes privés et publics) a défini des orientations pour la mise en œuvre d'actions de prévention.

Dans ce cadre, le groupe de travail "améliorer la tranquillité publique" propose quelques précautions utiles à prendre pour mieux vous protéger contre le vol et dissuader les actes malveillants. La prévention est la meilleure des réponses à apporter sachant que les cambriolages de résidences principales sont commis de jour.



André Guillermic
Vice-Président
Politique de la ville,
Jeunesse

Le voleur a trois ennemis : le temps, le bruit et les précautions prises

1/ S'agissant de votre habitation

- Ne laissez jamais vos clefs dans des endroits accessibles : sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleurs, en vue sur un meuble avec une fenêtre ouverte.
- Ne mentionnez jamais votre nom et votre adresse sur votre trousseau,
- Répertoirez vos objets de valeur (prenez-les en photos) et notez les signes distinctifs pour faciliter les recherches,
- Vérifiez l'identité de la personne qui frappe à votre porte en demandant à voir sa carte professionnelle. Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous et être accompagné ce jour-là.

2/ S'agissant de votre voiture

- Fermez votre véhicule à clef même dans le garage et bloquez la direction,
- Ne laissez pas vos clefs sur le contact,
- Verrouillez les sécurités intérieures des portières lorsque vous êtes à l'arrêt (feu, stop),
- Ne vous éloignez pas de votre véhicule en marche,
- Ne laissez aucun objet de valeurs dans votre véhicule tels que sac à main, appareil photos, téléphone, ordinateur, GPS, veste... tout ce qui peut tenter,
- Si vous vendez votre voiture, demandez un chèque de banque pour le règlement et vérifiez sa validité auprès de la banque avant de laisser votre voiture.



Vérifiez l'identité de la personne qui frappe à votre porte



Attention, aux informations de votre quotidien diffusées sur les réseaux sociaux (absence, photo de maison...).

Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.



COMMENT RÉAGIR EN CAS DE VOL :

- Appeler le 17
 - Ne toucher à rien, préciser le lieu du cambriolage
 - Actionner la téléalarme pour les seniors si besoin
 - Déposer plainte en gendarmerie
 - Faire une déclaration auprès de votre assurance dans les deux jours
 - Contacter France Victime 79 au numéro de téléphone : 05 49 26 04 04
- Sur Rendez-vous le 1^{er} et 3^{ème} lundi matin de chaque mois à Bressuire



Une belle saison touristique en Bocage Bressuirais

Une destination entre "nature" et "histoire"

Le Bocage Bressuirais n'apparaît pas au premier regard comme une destination de vacances mais devient **une destination d'hébergements** par la proximité du Puy du Fou et de la Vallée de la Loire qui en font ses atouts majeurs. Les **129 500 nuitées** comptabilisées en 2018 confortent ce constat. La politique actuelle de l'Office de tourisme est de s'appuyer sur les hébergeurs pour faire la promotion des atouts touristiques du territoire. Un site internet www.tourisme-bocage.com en est la vitrine. Il permet aux propriétaires d'hébergements de trouver et de donner à leurs clients, des informations qualitatives et actualisées.



Philippe Robin
Vice-Président
Tourisme

Adapter l'accueil

Le bureau d'accueil de Bressuire (33 heures d'ouverture hebdomadaire), conforte son taux de fréquentation auprès des touristes qui viennent en début de séjour pour obtenir le programme d'activités, mais aussi auprès des locaux qui viennent pour trouver des informations relatives aux billetteries et manifestations locales.



Le bureau de Mauléon, quant à lui, ouvert 18 heures par semaine, affiche une très belle saison qui s'explique principalement par les changements d'ouverture ce qui correspond davantage à l'attente des touristes et des locaux. Il surfe également sur la qualification de Petite Cité de Caractère et le label Village Etape de la commune.

Afin de s'adapter au changement de comportements des touristes qui sont de plus en plus connectés, des bornes d'information touristique ont été installées sur Bressuire, Mauléon, Argentonny, Cerizay, Nueil-Les-Aubiers, La Forêt sur Sèvre, Chiché et prochainement Moncutant. Elles complètent ces points d'accueil et sont consultées notamment pour connaître les informations pratiques comme les restaurants ou les activités.

De même, le site Internet présentant toutes les activités et animations du territoire est un outil indispensable pour préparer son séjour.



Renforcer les offres de loisirs

Le Bocage dispose d'une offre de loisirs variés. Les animations, visites estivales et chasses aux trésors au Château de Bressuire, portées par l'Office, connaissent chaque été un beau succès : près de 1 750 participants en 2018.

NOUVEAU : une chasse aux trésors connectée.

Munies d'un smartphone et de l'application gratuite " Terra aventura ", 2 500 personnes sont parties à la recherche de petits personnages au caractère bien trempé présents sous la forme de badges à collectionner.

En Bocage Bressuirais, quatre parcours découverte sont disponibles autour d'Argentonny, de Nueil-Les-Aubiers, de Mauléon et de Pescalis. Cette année, deux nouveaux parcours sont prévus au Château à Bressuire et aux Jardins des Chirons à Largeasse.



Rendez-vous sur www.tourisme-bocage.com

Annoncez vos événements dans l'agenda de l'Office de tourisme ! Connectez-vous dans la rubrique "Espace Pro" et remplissez le formulaire en ligne !

Découvrez également nos idées de séjours à offrir, ou à s'offrir, pour explorer le Bocage Bressuirais !





Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative : des premiers résultats encourageants !

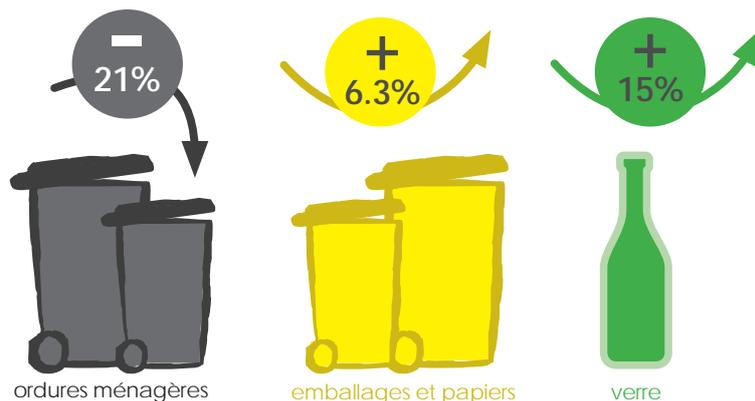


Michel Pannetier
Vice-Président
Gestion des déchets

A ce jour, 21 000 foyers sont concernés par la mise en place de la tarification incitative, soit 65% des foyers du territoire. L'impact sur la production d'ordures ménagères est déjà significatif et les résultats parlent d'eux-mêmes.

L'effet incitatif a fait **diminuer les quantités d'ordures ménagères collectées de 21%**. En parallèle, la progression du tri est également dans les mêmes proportions avec **15.5% de verre en plus** et **6.3% d'emballages et papiers en plus** par rapport à 2014 (année zéro de référence).

Cette nouvelle tarification entraîne, dans la plupart des cas, un questionnement des usagers sur leurs possibilités de changer leurs habitudes. Ainsi, l'Agglomération accompagne les usagers volontaires sur les gestes simples de réduction de sa production de déchets, en s'appuyant sur les résultats très encourageants des familles lancées dans le défi zéro déchet.



évolution entre 2014 et 2018

20

Nouveau service de collecte : vous n'êtes pas encore concerné ?

Dans le courant de l'année 2019, vous recevrez la visite d'ambassadeurs de l'Agglomération pour vous expliquer le fonctionnement du nouveau système de collecte et vous remettre une carte personnalisée pour pouvoir déposer vos ordures ménagères dans les conteneurs collectifs.

Calendrier

- **2019** : installation des conteneurs, distribution des cartes d'accès
- **2020** : comptage à blanc des dépôts des usagers
- **2021** : comptage officiel des dépôts des usagers pour l'avis d'imposition 2022
- **2022** : paiement de la taxe incitative

Halte aux dépôts sauvages - Halte à l'incivilité



Depuis septembre 2017, une brigade verte a été mise en place afin de contrôler les abords des points collectifs. Deux agents sont chargés quotidiennement de ramasser les sacs déposés au sol et de les ouvrir afin d'identifier les auteurs d'incivilités. Les sacs ou les déchets en vrac, déposés au pied des conteneurs, sont considérés comme dépôts sauvages non conformes.

A ce jour, **656 courriers d'avertissement ont été adressés** aux usagers ayant commis des actes d'incivilités. Les coordonnées d'une cinquantaine de récidivistes ont été transmises aux polices municipales du territoire.

Dans le cadre du **nouveau règlement de collecte** voté le 6 novembre 2018, l'Agglomération a mis en place plusieurs moyens pour renforcer la lutte contre les incivilités car, rappelons-le, la propreté de notre environnement reste avant tout l'affaire de tous.

Au-delà des procédures de police qui peuvent être appliquées par les communes, ce règlement prévoit la refacturation des frais de déplacement et de nettoyage liés au non-respect des consignes et principalement le dépôt de déchets directement au sol. Ce règlement est consultable sur le site internet de l'Agglo2B à l'adresse www.agglo2b.fr.

Désormais, tout dépôt de déchets au sol (inférieur à 100 litres) sera facturé 110€ à l'auteur identifié (avec 100€ supplémentaire par tranche de 100 litres entamée).

Il est important que chacun ait un comportement citoyen pour maintenir notre cadre de vie propre.



Déchetteries : réorganisation et création de plateforme de déchets verts

Le tri des déchets en déchetterie s'est beaucoup développé ces dernières années et on compte, à ce jour, **plus de 30 filières différentes**. Trois nouvelles filières de recyclage devraient également se mettre en place courant 2019 : jouets, articles de sport, de bricolage et de jardin. Cette multiplication des filières de tri nécessite des espaces supplémentaires de stockage qui n'existent pas sur les sites de certaines déchetteries actuellement.

De plus, la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte impose de **réduire de 50% les quantités de déchets non valorisables (comme le tout venant des déchetteries) en centre de stockage en 2025**. Or les bennes de "tout venant" de certaines déchetteries comportent environ 50% de déchets valorisables qui pourraient être mieux triés pour rejoindre les filières de recyclage.

Au vu du contexte et de l'utilisation actuelle des plus petites déchetteries (70% des apports concernent les déchets verts), les élus ont décidé de transformer les 5 déchetteries de Saint-Amand sur Sèvre, Courlay, la Forêt sur Sèvre, Boismé et Faye l'Abbesse en plateformes pour les déchets verts uniquement.

Quels végétaux sont acceptés sur ces plateformes ?

Tous les déchets verts y seront acceptés : tontes, feuillages, tailles de haie, déchets du potager, fleurs...

Dans la mesure du possible, un tri sera demandé à l'utilisateur entre les végétaux compostables (petits déchets) et les végétaux broyables (tailles de haies, chute de bois...) dans deux casiers différents.



Comment seront valorisés les végétaux ?

Les végétaux broyables seront transformés en **plaquettes de bois** et distribués :

- aux usagers pour mélanger dans leur composteur ou pailler des massifs ou des allées,
- aux communes, en cas de surplus, pour pailler les espaces verts municipaux.

Les végétaux compostables seront envoyés sur les plateformes de compostage de nos prestataires privés. Du **compost** pourra également être proposé aux usagers sur site pour les jardins et les massifs.

Horaires d'ouverture du 1^{er} avril au 28 octobre 2019

Ces nouvelles plateformes de déchets verts seront ouvertes du lundi 1^{er} avril au lundi 28 octobre 2019 inclus.

Saint-Amand sur Sèvre	Courlay	La Forêt sur Sèvre	Boismé	Faye l'Abbesse
Lundi de 14h à 17h30	Lundi de 8h30 à 12h	Lundi de 14h à 17h30	Lundi de 14h à 17h30	Lundi de 8h30 à 12h
Samedi de 8h30 à 12h	Samedi de 14h à 17h30	Samedi de 8h30 à 12h	Samedi de 8h30 à 12h	Samedi de 14h à 17h30





Prestation de l'Orchestre à l'École Jules Ferry devant le Rectorat à Poitiers le 21 juin 2018

Place à la musique à l'école !

Cette année, le Conservatoire de musique connaît une fréquentation record avec 720 usagers inscrits. Au-delà des pratiques musicales dans ses murs, le Conservatoire sensibilise également environ 3 000 enfants scolarisés des écoles primaires du Bocage grâce aux interventions musicales en milieu scolaire. Zoom sur les "dumistes" et leur rôle auprès du public scolaire.



Marie Jarry
Vice-Présidente
Politiques culturelles

Faire chanter toute une classe, créer des instruments de percussion à partir de matériaux de récupération, imaginer des paysages sonores à partir de sons captés dans la nature, apprendre des chants et danses traditionnels que l'on partage en famille lors d'une veillée à danser, partager un concert avec une association musicale du Bocage... sont des exemples variés de projets musicaux que mettent en œuvre les musiciens intervenants du Conservatoire dans les écoles primaires du Bocage.

Privilégiant une **approche ludique et collective**, les 6 "dumistes" du Conservatoire, enseignants titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant en Milieu Scolaire, sont sensibilisés à la psychologie de l'enfant et spécialisés dans les pratiques d'éveil artistique, la conception de projet culturel et pédagogique.

Ces interventions représentent 1300 heures par an sur tout le Bocage et sont financées par les communes. Elles reposent sur des échanges étroits entre les musiciens-intervenants et les professeurs des écoles et sont encadrées par une convention entre l'Agglomération et l'Inspection de l'Education Nationale. La Direction Régionale des Affaires Culturelles soutient le Conservatoire pour cette forte implication en milieu scolaire.

Au terme des interventions, différentes formes de restitution sont possibles : devant les autres classes de l'école, lors d'une soirée publique devant les familles, voire même des projets ambitieux, rassemblant toute une école ou plusieurs écoles entre elles.

En 2018-2019, seront notamment organisés la sixième rencontre chorale des écoles du Moncoutantais, un spectacle "chorale et langue des signes" avec le Duo Après Vous à l'école publique de Mauléon, une chorale des écoles privées du Mauléonais...

Le dispositif "Orchestre à l'École" qui permet à toute une classe d'apprendre à jouer d'un instrument de musique, sur le temps scolaire pendant 3 ans du CE2 au CM2, s'inscrit également dans cette démarche. Il existe 3 Orchestres à l'école en Bocage : à l'école Jules Ferry de Bressuire, à l'École Ernest Pérochon de Courlay et à l'école de la Sèvre de Moncoutant.

" Peu importe la durée et la forme finale, les enfants gardent des souvenirs inoubliables de ces aventures musicales fortes et se construisent, à travers ces expériences, des repères artistiques et culturels " se réjouit Marie JARRY, Vice-Présidente en charge des politiques culturelles.

Inscriptions 2019-2020 et portes ouvertes



Vous souhaitez faire découvrir la musique à votre enfant ? Vous aimeriez chanter dans une chorale, jouer dans un orchestre ou défiler avec la batucada ? Venez rejoindre les 720 musiciens du Conservatoire.



- **Début des inscriptions** pour l'année scolaire 2019-2020 dès le 3 juin 2019, avec possibilité de retirer des dossiers d'inscription à partir du 20 mai 2019,
- **Portes ouvertes et permanences d'inscription** proposées sur chaque site d'enseignement : Argentonnay (07/06), Mauléon (12/06), Nueil-Les-Aubiers (05/06), Cerizay (14/06), Moncoutant (17/06) en complément de Bressuire (pour les horaires, se renseigner précisément au 05 49 65 34 63),
- **Matinée artistique avec découverte des instruments** le samedi 15 juin 2019 à la Maison des Arts de Bressuire de 9h30 à 12h, en partenariat avec Le Grenier et le Théâtre du Bocage.

Plus d'info : 05 49 65 34 63 - www.conservatoire.agglo2b.fr



A vos agendas ! Bocapole

Cette année encore, il y en aura pour tous les goûts et tous les styles à Bocapole. One man show, concerts... Découvrez quelques dates à venir !



Manu Katché
vendredi 14 juin



Élodie Frégé & André Manoukian
vendredi 20 septembre



Artus & Cartman
jeudi 23 mai

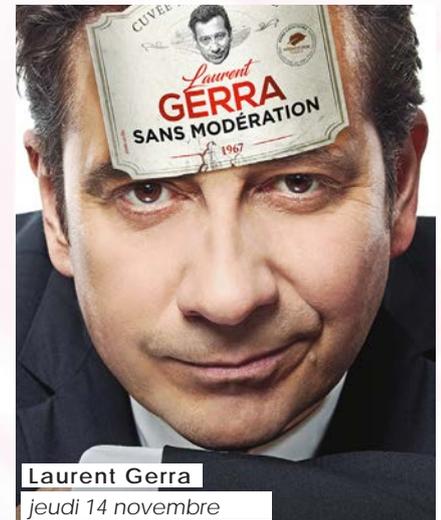


Grand Corps Malade
vendredi 18 octobre

Dans le cadre du festival Eclats de voix



Elodie Poux
vendredi 15 novembre



Laurent Gerra
jeudi 14 novembre



Camille Lellouche
jeudi 31 octobre



De Bruit et de Fureur
Tambours du Bronx, Ramoneurs de menhirs...
samedi 14 décembre

Et aussi en 2019 : Best of Floyd (24 avril), Roland Magdane (26 avril), Kev Adams (11 mai), Teddy De Almeida (18 mai), Noëlle Perna - certifié Mado (8 juin), Lenni-Kim (15 juin), Jean-Marie Bigard (23 juin), André-Philippe Gagnon (25 octobre), Ary Abittan (8 novembre), Casse-Noisette (8 décembre), Mon beau sapin (20 décembre), Chantal Ladesou (21 décembre). **En 2020 :** Jarry (6 février), Celtic Legends (22 mars)

Toutes les infos sur bocapole.fr

OUVERTURE DU SITE
le lundi 1^{er} avril 2019



DES ACTIVITÉS **POUR TOUS**

- pêche •
- visite, exposition et aquarium d'eau douce •
- parcours de mini-golf •

DES ACTIVITÉS **EN LIBRE ACCÈS** TOUTE L'ANNÉE

- balade du sentier des étangs •
- chasse aux trésors "Terra Aventura" •
- aires de pique-nique •



pescalis
Centre International Nature et Pêche

Route de Niort - 79320 MONCOUTANT

Tél. : 05 49 72 00 01

www.pescalis.com

resa@pescalis.com

groupe@pescalis.com

